DLP - 9 - 9 - 80363045
N° 177 - 8 SEPTEMBRE 1980

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE
BULLETIN TECHNIQUE des STATIONS d'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION RHONE-ALPES
(AIN, ARDÈCHE, DROME, ISÈRE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F

55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3
Tél. (78) 62.20.30 (Postes 426 et 427)

C.C.P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3

VIGNE

OIDIUM :

Ce parasite est en voie d'extension dans la plupart des régions viticoles. En cas d'attaque sur grappes nous conseillons d'intervenir curativement avant la véraison en utilisant du Permanganate de Potasse : 125 g par hl d'eau et à raison d'au moins 600 litres/ha en ayant soin d'incorporer un mouillant.

Compléter le traitement par une application de soufre (poudrage si possible) au plus tard 24 heures après. Il est également possible d'envisager la lutte en employant BENLATE 25 g/hl, EUPARENE 125 g, KARATHANE, CAPOID 25 et SOVICAP 30 g, RIMIDINE et RUBIGAN 4 (1g2), BAYLETON (5g/hl), METHYLTHIOPHANATE (140g).

CICADELLES :

Tenir compte du seuil de nuisibilité (une larve visible sur 50 % des feuilles) et des délais d'emploi des produits. Eventuellement utiliser l'un des produits suivants :

azinphos 40 g/hl - formothion 50 g/hl (Anthio fort) - methomyl 37,5 g/hl (Lannate) - methidathion 30 g/hl (Ultracide) - oxydemethon methyl 50 g/hl (Meta Systemox R-Anthonox) - parathions 30 g/hl - phosalone 60 g/hl - vamidothion 50 g/hl (Kilval-Sepaphid).

Les pyrethrinoïdes : decamethrine (Decis), fenvalerate (Sumicidin 10), permethrine (Perthrine, Ambusch), cypermethrine (Ripcord 5) se sont avérées également très efficaces et persistantes.

ARBRES FRUITIERS

POMMIER - POIRIER ; MALADIES DE CONSERVATION :

Selon l'importance des risques il est conseillé d'effectuer 2 ou 3 traitements : le premier un mois avant la récolte et le dernier une huitaine de jours avant celle-ci. On peut utiliser un des produits suivants : Benomyl (BENLATE) à 30 g de MA/hl, Carbendazime (BAVISTINE, SANDOMIL) à 30 g de MA/hl, Méthylthiophanate (PELT 44) à 70 g de MA/hl.

PSYLLES SUR POIRIER :

Il faut intervenir pour détruire la génération larvaire d'automne.

* Dans les vergers récoltés, on peut utiliser un produit à base d'Amitraze (MAITAC, TUDY) délai d'emploi avant récolte : un mois.

* Dans les vergers non récoltés, seuls les pyrethroïdes sont utilisables : (DECIS, SUMICIDIN 10).

Le traitement aura lieu dès réception du bulletin pour la Drôme et l'Ardèche, durant la 2ème semaine de septembre pour les autres régions.

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER SUR POMMIER ET POIRIER :

Les vergers de pommiers et poiriers proches des pêchers risquent d'être contaminés par la tordeuse orientale dont le vol est important et il convient de les proteger en choisissant les produits dont le délai d'emploi avant récolte peut être respecté.

COCHENILLE DU MURIER SUR PECHER :

Dans les vergers récoltés un traitement à base de méthidathion ou de parathion peut encore être efficace car les éclosions sont en retard cette année.

GRANDES CULTURES

GROSSE ALTISE :

L'extension importante de ce parasite, la saison précédente, conduit à envisager une lutte efficace pour enrayer ses dégats. La meilleure méthode consiste à utiliser le Carbofuran (CURATER) en traitement du sol sur la ligne de semis, à la dose de 600 g de M.A./ha. L'avantage en est l'efficacité prolongée du produit (jusqu'à 3 mois) mais cela necessite l'emploi d'un microgranulateur. Faute d'avoir cet appareil et si l'invasion ne s'annonce pas très dangereuse, il est possible de traiter les semences soit au Méthiocarbe (MESUROL) à la dose de 25 g de MA/kg de semences, soit au Lindane (50g de MA/kg) soit enfin à l'aide de l'association Lindane-Endosulfan.

MALADIES DU COLZA :

Elles sont en progression d'une façon générale, notamment le sclérotinia qui était souvent présent dans la circonscription l'an dernier. Il n'existe encore pas de lutte chimique contre cette affection mais une bonne précaution consiste en l'élimination de tout reste de culture antérieure de colza, par broyage et enfouissement.

P. P. O. L'INGENIEUR EN CHEF D'AGRONOMIE
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
RHONE-ALPES

P. LATARD

DERNIERE MINUTE :

Une attaque très importante d'Araignées rouges est signalée sur certaines vignes, sur lesquelles un traitement spécifique doit être exécuté dans les plus brefs délais. L'alternance des matières actives utilisées s'impose pour éviter le phénomène de résistance fréquent chez ces ravageurs.

Imprimerie de la Station Rhône - Alpes. Le Directeur Gérant : J. THIAULT
Inscription à la C.P.P.A.P. N° 477 AD